



Fédération des chambres  
de commerce du Québec

# Demands et recommandations à l'intention du gouvernement du Canada en vue du Budget 2022-2023

version sommaire

Décembre 2021

Le présent mémoire exprime sommairement les attentes et recommandations principales de la FCCQ à la ministre des Finances en vue de la préparation du budget 2022-2023. Outre les mesures fiscales sous la responsabilité du ministère des Finances, nos recommandations touchent un grand ensemble de domaines et de portefeuilles, tous associés directement au développement économique.

Parmi l'ensemble des mesures préconisées, nous ciblons **trois priorités** :

### **1- S'attaquer aux défis de la rareté de main-d'œuvre**

La rareté de main-d'œuvre est le principal obstacle à la compétitivité des entreprises québécoises et canadiennes, et s'exprime dans toutes les entreprises, peu importe leur secteur d'activité. Depuis le début de la pandémie, le problème de la rareté de main-d'œuvre s'est accentué et représente le principal obstacle à la reprise et à la croissance des entreprises québécoises et canadiennes.

Le budget de 2021-2022, ainsi que la mise à jour économique et budgétaire de 2021, ayant été dédié aux mesures pour lutter contre la pandémie, la FCCQ estime que le budget 2022-2023 représente une occasion en or pour le gouvernement du Canada de mettre en place des mesures pour adresser le problème de rareté de main-d'œuvre. Pour ce faire, la FCCQ présente, à travers ce mémoire, un ensemble de recommandations, dont, entre autres :

- Revoir le fonctionnement de l'Assurance-emploi
- Adopter des mesures de rétention des travailleurs expérimentés
- Moderniser l'approche en formation continue par l'adoption du Régime Volontaire d'Épargne Formation Continue (RVEFC)
- Prendre les mesures nécessaires pour pérenniser l'entente Ottawa-Québec sur les mesures d'allègements au PTET

### **2- Les finances publiques**

La FCCQ approuve la gestion des finances publiques canadienne durant la pandémie, en particulier la volonté du gouvernement d'établir des programmes de support à l'économie québécoise pour éviter une crise économique encore plus grave que celle que le Canada a vécu. Or, deux ans après le début de la pandémie, l'enjeu des finances publiques est plus important que jamais, en particulier dans la mesure où la pandémie a entraîné d'importants déficits et une forte augmentation du ratio dette brute / PIB du Canada.

Dans le contexte actuel, la FCCQ considère que la priorité du gouvernement est de mettre en place les conditions nécessaires à une relance économique des entreprises, notamment en évitant une quelconque hausse d'impôts pour ces dernières et en continuant à soutenir financièrement les entreprises œuvrant dans les secteurs qui prendront plus de temps à se remettre de la pandémie. La FCCQ souhaite également voir le gouvernement agir pour réduire considérablement le ratio dette brute / PIB afin d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques et de l'environnement d'affaires canadien.

### **3- Le développement régional**

Pour la FCCQ, il est clair qu'une reprise économique ne peut pas être viable et durable si elle ne bénéficie pas à l'ensemble des régions du Québec et du Canada. En ce sens, la FCCQ souhaite voir le gouvernement aider les entreprises œuvrant en régions qui, en plus de chercher à se remettre de la pandémie, doivent composer avec des enjeux propres à leurs régions. Plus précisément, la FCCQ met de l'avant des recommandations pour adresser les enjeux rencontrés par les entreprises en région au Québec, notamment :

- Les besoins en termes de mobilité durable, de transport en commun et d'électrification des transports
- La réalisation du projet de TGF de VIA Rail
- Le besoin de chemins de fer d'intérêt local
- Le besoin d'investissements pour les aéroports régionaux

## **Mémoire intégral**

Tel que mentionné au début du mémoire, ce dernier ne constitue qu'un sommaire des attentes de la FCCQ. Pour consulter le mémoire intégral des recommandations pré-budgétaires de la FCCQ, cliquez [ici](#).